

Être bien soigné chez soi, c'est possible

Basé à l'hôpital du Nouvion-en-Thiérache, le service d'hospitalisation à domicile a été créé il y a quatre ans. Il faut du temps, mais l'équipe parvient peu à peu à se faire connaître.

Être soigné aussi bien chez soi que sur son lit d'hôpital, pas évident de faire entrer cet état de faits dans les mœurs, y compris chez les professionnels. Dans l'établissement du Nouvion-en-Thiérache, l'équipe du service d'Hospitalisation à domicile s'échine à le répéter. Car lorsque la pathologie s'y prête, l'équipe de l'hospitalisation à domicile (HAD) du centre du Nouvion-en-Thiérache met tout en œuvre pour que ce soit une alternative bénéfique pour le patient. « Cela lui donne la possibilité de finir sa vie chez lui, c'est moins traumatisant, ajoute Sylvie Meyza, la directrice de l'hôpital La famille va plus facilement le voir ».

15 C'est le nombre de places octroyées par l'Agence régionale de santé (ARS) au service pour la Thiérache, sur cinq cantons. Le calcul est fait en fonction de la densité de population du territoire.

Les soins palliatifs représentent la majorité des hospitalisations à domicile, viennent ensuite certains cas de post-chirurgie ou de chimiothérapie. Sylvie Meyza précise : « L'observation pourrait être prise en charge mais on ne le fait pas en Thiérache. Peut-être à terme, s'il y a un besoin » important sur le territoire. L'HAD intervient sur une grande



(de g. à d.) La directrice Sylvie Meyza, la secrétaire Aline Mèresse, le Dr Simon, les infirmières Anna Watteau et Veronique Mercier.

partie de la Thiérache axonaise, dans cinq cantons. Une fois que la demande est émise par le médecin traitant, parfois un hospitalier, Frédéric Simon valide ou non. Elle est gériatre et médecin coordonnateur de l'HAD. Une infirmière coordonnatrice vérifie sur place, au domicile, que toutes les conditions sont réunies, que l'habitat est propice, fait venir le matériel nécessaire (lit

médicalisé...) et que l'entourage est suffisamment présent. Le médecin traitant reste celui qui va soigner le patient au quotidien. Huit aide-soignants effectuent une à trois visites par jour, d'autres professionnels comme des infirmières libérales complètent la prise en charge.

Seulement, et dans certaines zones géographiques plus que d'autres, il n'est pas simple de défaire les préju-

gés des médecins généralistes, inquiets des risques. Ils sont le premier maillon de la chaîne. « C'est nouveau, ils n'ont peut-être pas l'habitude », commente Frédérique Simon.

« La perfusion, ce n'est pas un feign à l'hospitalisation à domicile », martèle Anna Watteau, l'une des trois infirmières coordinatrices. Mais selon le Docteur Simon, les préjugés per-

A SAVOIR

- ▶ Les conditions pour entrer en hospitalisation à domicile (HAD) : à tout âge ; accord du médecin coordonnateur Dr Simon ; accord de l'entourage. Il est indispensable qu'un proche soit présent auprès du malade 7 jours sur 7, 24 h sur 24.
- ▶ Cinq cantons couverts : le Nouvion-en-Thiérache, La Capelle, Wassigny, Aubenton, Hirson.
- ▶ Plusieurs intervenants au sein de l'HAD en plus des infirmières, aide-soignantes et du médecin, parmi lesquels : psychologue, ergothérapeute...
- ▶ La création du service date de 2010. En 2012, une antenne a ouvert à Hirson.

sistent rarement : « Une fois qu'il a travaillé avec nous, un médecin généraliste reprend souvent contact ». Résultat : la structure est de plus en plus et mieux en mieux connue, le taux d'occupation progresse. Les 15 places n'étaient pas toutes dotées au début, loin de là. En 2013, 75 % étaient prises, le chiffre s'élève à 80 % sur le premier semestre 2014.

Les économies réalisées sont conséquentes puisqu'une place en HAD coûte, selon Frédérique Simon, « deux à trois fois moins cher » qu'en hospitalisation traditionnelle.

ANALIS GERBAUD